Genève, le 19 mars 2013

|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** |  |
|  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 18**  COM 5/CB  +41 22 730 6301 +41 22 730 5853 [tsbsg5@itu.int](mailto:tsbsg5@itu.int) | * Aux administrations des Etats Membres de l'Union * Aux Membres du Secteur UIT-T * Aux Associés de l'UIT-T * Aux établissements universitaires participant  aux travaux de l'UIT-T * Aux Président, Vice-Présidents, Rapporteurs et Rapporteurs associés de la CE 5 de l'UIT-T |
|  |  | **Copie:**  - Aux Présidents et Vice-Présidents de toutes les Commissions d'études de l'UIT-T  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Enquête sur les TIC et l'adaptation aux effets des changements climatiques** |

Madame, Monsieur,

Les changements climatiques sont une réalité et représentent probablement l'un des plus grands défis de l'histoire de l'humanité. Les technologies de l'information et de la communication (TIC), comme les satellites, les téléphones mobiles et l'Internet, sont essentielles pour traiter les grands problèmes liés aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles et relever le défi du développement durable. Elles sont indispensables pour surveiller les changements climatiques, en atténuer les effets et s'y adapter, ainsi que pour faciliter le passage à une économie verte.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer l'engagement de l'UIT en faveur de l'élaboration d'une approche intégrée permettant d'étudier le lien entre les TIC et les changements climatiques.

J'ai l'honneur de vous informer que dans le cadre de la Commission d'études 5 de l'UIT‑T, le groupe chargé de l'étude de la Question 15 sur les TIC et l'adaptation aux effets des changements climatiques travaille actuellement, en coopération avec le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB), à la conception et au lancement du Portail sur les TIC et l'adaptation aux effets des changements climatiques, en application de la Résolution 73 (AMNT-12) aux termes de laquelle il a été décidé "de continuer de tenir à jour et d'actualiser le Portail mondial de l'UIT-T sur les TIC, l'environnement et les changements climatiques, en enrichissant ses fonctionnalités par le biais de la création d'un forum électronique interactif permettant d'échanger des informations et de diffuser des idées, des normes et des bonnes pratiques sur les relations entre les TIC et l'environnement durable (…)".

En outre, le groupe chargé de l'étude de la Question 15/5 travaille actuellement à l'élaboration d'une Recommandation sur les bonnes pratiques concernant la façon dont les communautés utilisent les TIC en vue de s'adapter aux effets des changements climatiques et sur la résilience du secteur des TIC face aux effets de ces changements (L.Infrastructure and Adaptation). Selon la Convention‑cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'adaptation est "le processus ou résultat d'un processus menant à une réduction du préjudice ou du risque de préjudice, ou la concrétisation d'avantages associés à la variabilité du climat et aux changements climatiques".

Compte tenu de l'importance de cette question et du lancement prochain du Portail, le groupe chargé de l'étude de la Question 15/5 réalise actuellement une enquête. Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir une description de votre manière: a) d'utiliser les TIC pour permettre aux communautés de mieux s'adapter aux effets des changements climatiques; et b) d'éviter autant que possible les changements climatiques n'entraînent une dégradation de l'infrastructure et de la qualité de fonctionnement dans le secteur des TIC.

Nous étudierons ces exemples en vue de les intégrer dans la Recommandation UIT-T sur les TIC et l'adaptation aux effets des changements climatiques et/ou de les publier sur le Portail consacré à cette question.

Vous pouvez répondre à cette enquête sur Internet à l'adresse suivante: <https://www.surveymonkey.com/s/201303-adaptation>.

Je vous saurais gré de bien vouloir répondre à cette enquête d'ici au **30 septembre 2013 au plus tard**.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter avec Mme Cristina Bueti ([tsbsg5@itu.int](mailto:tsbsg5@itu.int)).

Le succès de cette enquête dépend des réponses reçues des Etats Membres et des Membres des Secteurs de l'UIT, ainsi que des établissements universitaires participant aux travaux de l'Union et des Associés. Nous vous demandons de bien vouloir prendre le temps de répondre de façon détaillée et de nous faire parvenir vos réponses dans les délais.

Nous vous remercions par avance de votre coopération.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la normalisation   
des télécommunications